

Pour une Information Alternative, Forcément !

[International]

P2 - Francafrique : bien mal acquis profite grasement

P3 - Face à la crise : l'autogestion

P3 - Justice Sans Frontières

[Europe]

P4 - La loi du marché pour les universités

[Service public]

P5 - Pour l'industrie pharmaceutique, la loi Bachelot c'est cadeau

P5 - Base élèves: La France convoquée devant l'ONU

[Politique&Société]

P6 - L'écologie progresse, l'extrême-droite se recycle

P7 - Guérilla potagère

P7 - Justice : un point pour la Cimade et le Dal

[Agenda] p8

[Encart Journal Le Piaf Rentrée 09]

Lecteurs du PIAF,
envoyez-vos articles,
annoncez vos rendez-vous!
contact@le-piaf.org

« Nous sommes dans une situation pré-révolutionnaire »

(D.de Villepin)

Depuis un an, les DOM, les cheminots, les postiers, les enseignants, les chercheurs, les étudiants, les hospitaliers, les éducateurs, les inspecteurs du travail, les magistrats, les avocats, les ouvriers du livre ou de l'automobile, les mal logés... ont tous protesté, manifesté, parfois pendant des mois et massivement. Mais il n'en est rien sorti. Pourquoi ?

l'hôpital et l'école), violences policières, pouvoir d'achat en chute libre...

L'explication possible serait que les Français subissent en parallèle trois catastrophes qui stérilisent leur capacité de réaction : une presse moutonnaire, qui pense comme le pouvoir et informe mal (voire pas du tout) sur les mouvements de protestation ; une opposition politique sans crédit, sans projet et sans courage ; des syndicats en dessous de tout qui cassent les mouvements plus qu'ils ne les lancent.

Les médias dominants goment la plupart des initiatives ou présentent les



Comment se fait-il qu'aucun mouvement d'envergure ne se développe dans un pays qui rejette autant les options de son gouvernement et de son président ? Tous les ingrédients sont pourtant réunis : misère, chômage et licenciements massifs, injustice sociale de plus en plus visible, attaque des services publics essentiels (et plébiscités, comme

dissidents de l'ordre établi via des « informations » partielles, épisodiques, folkloriques, parfois même mensongères. Qu'on se souvienne de l'affaire Coupat, où ces médias ont relayé sans scrupule la propagande gouvernementale sur une « ultra-gauche, mouvance anarcho-autonome ». On sait aujourd'hui que le dossier Coupat était bien creux...

Suite en page 7



Bien mal acquis profite grassement

Le 5 mai 2009, un vent d'espoir souffle enfin sur ceux qui s'acharnent depuis des années à dénoncer les scandales de la « Françafrique », terme dénonçant les liens occultes entretenus par la France avec les dictateurs africains parvenus au pouvoir dans ses anciennes colonies. La juge d'instruction Françoise Desset estime en effet recevable une plainte déposée par l'ONG Transparency International contre trois leaders africains, Denis Sassou N'Guesso (Congo), Teodore Obiang (Guinée Equatoriale) et Omar Bongo (Gabon), pour « *recel de détournement de fonds publics, blanchiment, abus de biens sociaux et abus de confiance* ». Cette nouvelle historique doit permettre de mener une enquête sur l'immense patrimoine détenu en France par ces grands démocrates. Hélas l'enthousiasme retombe deux jours plus tard lorsque le parquet de Paris annonce qu'il fait appel de cette décision... On peut avoir des doutes légitimes sur l'indépendance du Parquet dans ce dossier politiquement très sensible. Minés par les problèmes sanitaires, le manque d'écoles, d'infrastructures ou d'hôpitaux, plusieurs peuples attendent désespérément que justice soit faite à propos des milliards qui leur ont été volés.

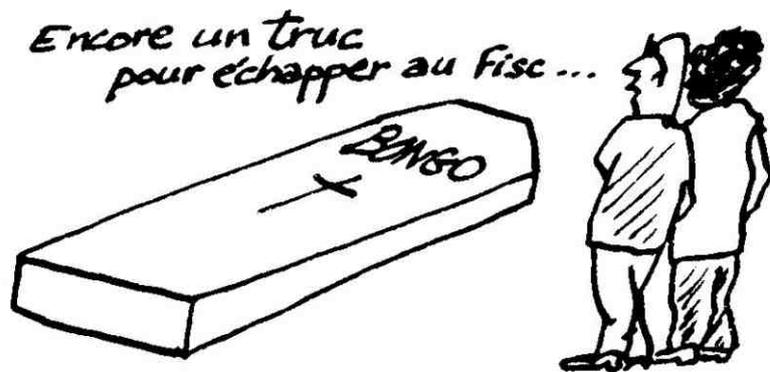
Entre 100 et 180 milliards de dollars détournés

Selon une étude du CCFD¹ de mars 2007, les avoirs détournés et les biens mal acquis par les dictateurs africains durant les dernières décennies (logements fastueux, voitures de luxe, comptes bancaires, etc.) représenteraient entre 100 et 180 milliards de

dollars. Ainsi, la seule fortune amassée par Mobutu en République Démocratique du Congo équivaldrait au PIB du pays.

Ces détournements ont été effectués avec la complicité des gouvernements et des entreprises du Nord, soucieux de maintenir au pouvoir ces régimes despotiques et corrompus pour favoriser leurs intérêts économiques et

aux dictateurs une totale opacité sur les transferts d'argent rendant quasiment impossible la recherche du véritable propriétaire des fonds déposés. Cette affaire nous rappelle la nécessité de lutter contre ces zones de non-droit et contre le blanchiment d'argent sale. En 1996, sept grands magistrats européens engagés dans la lutte anti-corruption lançaient « l'Appel de Genève »², un cri d'alarme contre



géopolitiques. L'affaire Elf en est un exemple : en 1997-98, la France et Elf ont largement aidé à réinstaller Denis Sassou Nguesso à la tête du Congo, afin de bénéficier de ses largesses concernant l'exploitation du pétrole congolais.

Ces scandales français sont largement liés à la question des paradis fiscaux. En effet, les banques de ces derniers ont offert

l'impuissance des juges face à une criminalité financière en plein essor. Selon le FMI, que l'on peut difficilement taxer d'altermondialisme, le blanchiment d'argent représenterait entre 2 et 5% du PIB mondial.

Magali

1 - Comité catholique contre la faim et pour le développement

2 - Voir le texte de l'Appel sur www.france.attac.org/spip.php?article178

L'affaire des biens mal acquis : petit historique

2007 : une première plainte est déposée contre les trois dictateurs africains par les associations Sherpa, Survie et la Fédération des Congolais de la Diaspora. En novembre, le parquet de Paris classe cette affaire « sans suite » malgré la confirmation par la Police financière parisienne de l'inventaire des « biens mal acquis » initialement réalisé par l'association CCFD-Terre solidaire.

2008 : une deuxième plainte est déposée par l'association Transparency International pour « recel de détournements d'argent public ».

avril 2009 : le parquet de Paris fait savoir qu'il s'opposerait à une information judiciaire.

5 mai 2009 : la juge d'instruction, Françoise Desset, décide de ne pas suivre l'avis du parquet et juge la plainte recevable.

7 mai 2009 : le parquet de Paris fait appel de cette décision, ce qui suspend l'enquête pour plusieurs mois.

8 juin 2009 : décès officiel d'Omar Bongo



Face à la crise : l'autogestion

L'Argentine a subi, entre 1998 et 2002 une crise économique et sociale extrêmement violente, qui s'est traduite par une fuite de capitaux privés, la fermeture de nombreuses entreprises, un chômage massif et un très fort appauvrissement de la population. Au plus fort de la crise, 57% des Argentins vivaient en-dessous du seuil de pauvreté. Ils sont encore aujourd'hui près d'un quart dans cette situation.

Devant l'étendue du désastre, et face à un gouvernement peu disposé à se libérer des vieilles doctrines économiques, des salariés mis sur le carreau ont refusé de considérer cet engrenage comme une fatalité en rouvrant eux-mêmes leurs usines fermées. Le mouvement a rapidement pris de l'ampleur et on dénombre aujourd'hui 170 entreprises autogérées. Parmi elles, une entreprise de carrelage en Patagonie, Zanon (rebaptisée FaSinPat c'est-à-dire « usine sans patron »), une usine

de confection, Brukman¹, ou l'hôtel 4 étoiles Bauen à Buenos Aires...

La méthode est résumée par le MNER (Mouvement National des Entreprises Récupérées) en une formule simple et efficace : « occuper, résister, produire ! ». Une fois les lieux investis, il s'agit en effet de faire face aux pressions de l'ancien patron, propriétaire officiel des lieux, de la justice et de la police. C'est ainsi qu'en 2003, au nom de la sacro-sainte « propriété privée », les ouvrières de l'usine Brukman se sont faites brutalement expulsées par 300 policiers... Si certaines de ces coopératives ont réussi à négocier un contrat de location avec le propriétaire et si d'autres ont obtenu de la part des pouvoirs publics une décision d'expropriation, beaucoup fonctionnent encore dans une situation juridique extrêmement précaire. Cette difficulté en génère d'autres : la méfiance des fournisseurs et des clients, l'absence de subventions, etc.

Malgré ces freins et cette absence de reconnaissance, les entreprises autogérées emploient aujourd'hui 10 000 personnes. 80% d'entre elles n'ont pas de cadres, les tâches ont été redistribuées en fonction du savoir-faire et de l'ancienneté de chacun. Les principes : formation des salariés, salaires égalitaires et une assemblée dans laquelle chaque travailleur dispose d'une voix.

Après dix années de lutte, elles attendent désormais de la part de l'Etat un soutien financier (par le biais de crédits sans intérêts) et le vote d'une loi d'expropriation afin de légitimer cette nouvelle forme de production. Face à un milieu économique qui exerce son emprise sur les pouvoirs judiciaire et politique, le combat sera certainement encore long.

Magali

1 - Voir le film "les femmes de la Brukman" www.lesfemmesdelabrukman.ca/brukman_fr_trailer.mov

Justice Sans Frontières

« L'indépendance de la justice n'est pas un dogme, elle se mérite », déclarait Rachida Dati, le 5 février 2009, devant les élèves de l'Ecole Nationale de la Magistrature à Bordeaux. L'ex-Garde des Sceaux ne mâchait pas ses mots et, avant de partir, ne faiblissait pas pour sortir d'autres idées de génie...

Après avoir bradé les tribunaux, méprisé les magistrats et piétiné l'indépendance de la justice, l'ex a même voulu exporter le « savoir-faire » judiciaire français à l'étranger... quitte à l'aménager selon les besoins et les habitudes des pays clients.

C'est ainsi que l'Afghanistan, le Yémen, la Syrie, le Soudan, l'Iran, l'Arabie saoudite (des régimes dictatoriaux, qui appliquent la Charia), pourraient bénéficier de « l'ingénierie pédagogique en matière de



formation de magistrats » et de succursales de l'Ecole Nationale de la Magistrature. Il est vrai qu'un peu d'ingénierie avant de trancher une main ou de torturer un prisonnier, cela ne peut être que bénéfique.

Jmj



Universités européennes : la loi du marché

Alors que les universités poursuivaient leur longue mobilisation, la politique européenne à l'origine de ce mouvement s'est confirmée fin avril à Louvain-la-Neuve (Belgique), avec le sommet des ministres chargés de l'enseignement supérieur.

*- Si tu es gentille, je peux t'aider
à entrer à l'Université
de Rome...*



La politique européenne d'enseignement supérieur est définie par le « processus de Bologne », lancé en 1998. La conférence de Louvain, les 28 et 29 avril derniers, était une des étapes de ce processus, au cours de laquelle les ministres ont fixé les enjeux des années à venir.

Dans la déclaration finale¹, on retrouve les objectifs habituels de Bologne : un enseignement supérieur de qualité, l'apprentissage tout au long de la vie, l'« employabilité », le centrage de l'enseignement sur chaque étudiant, l'ouverture internationale, la mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs, un investissement fort dans l'enseignement supérieur... Des objectifs louables... mais avec quelle politique ?

Les textes publiés depuis les années 90 par l'Union Européenne précisent la voie choisie ; la déclaration de Louvain la confirme : transformer l'enseignement supérieur en un grand marché compétitif, au service de l'industrie, avec des universités-entreprises. Les universités doivent par exemple trouver « des sources et des méthodes de financement diversifiées ». En clair se faire financer par l'industrie (au détriment de la liberté académique) et augmenter les frais d'inscription. Selon l'*Officiel de la recherche et du supérieur* (15 mai), aucun des représentants syndicaux étudiants et enseignants présents n'a défendu la gratuité, tandis que la ministre de la communauté francophone de Belgique estimait celle-ci « irresponsable ». L'esprit de compétition apparaît dans le souhait d'un « outil de

transparence multidimensionnel », pour « identifier et comparer les forces respectives » des universités européennes : en français, un classement.

Trouver « des sources et des méthodes de financement diversifiées »

La contestation grandissante de cette politique dans plusieurs pays européens (France, Italie, Espagne, Finlande, Grèce...²) n'a toutefois pas été vaine. La rédaction de la déclaration témoigne d'une certaine gêne : quelques mois plus tôt, nos ministres auraient vraisemblablement parlé plus ouvertement de hausse des frais d'inscription et de classement des universités. Ils concèdent même que « l'investissement public dans l'enseignement supérieur est une priorité absolue » et appellent à offrir un « accès équitable » à l'université.

Tandis que certains participaient à cette grand-messe de la marchandisation de l'enseignement, d'autres se sont retrouvés pour un contre-sommet du 25 au 29 avril³, alternant construction de propositions alternatives et manifestations.

Folubert Sansonnet

1- www.ond.vlaanderen.be/hogeronderwijs/bologna/conference

2- voir Le PIAF n° 32

3- contre-conference.net



Pour l'industrie pharmaceutique, la loi Bachelot c'est cadeau

La Loi Hôpital Patient Santé Territoire (HPST), dite loi Bachelot, prévoit des « programmes d'éducation thérapeutique du patient », visant à « apporter une assistance et un soutien aux malades, ou à leur entourage, dans la prise en charge de la maladie. » Louable intention. Mais si les firmes pharmaceutiques sont exclues de l'intervention directe dans l'éducation thérapeutique, elles « peuvent prendre part aux actions ou programmes (...) dès lors que des professionnels de santé et des associations (...) élaborent et mettent en oeuvre ces programmes ou actions ». Bref, il suffit à l'industrie de monter des



associations écrans et de trouver quelques médecins copains pour transformer l'éducation

thérapeutique en programmes de fidélisation... financés par l'argent public !

Base élèves: La France convoquée devant l'ONU

Le 26 mai dernier, la France était convoquée devant le comité des droits de l'enfant, un organe de l'ONU, à Genève. Elle devait s'expliquer publiquement au sujet du fichier informatique «Base élèves premier degré» qui conserve les informations recueillies lors de l'inscription de chaque enfant à l'école maternelle. Cette convocation faisait suite à une demande du collectif national de résistance à Base élève¹.

Les enseignants du primaire et les parents d'élèves inquiets avaient déjà obtenu de Xavier Darcos en juin 2008 que ce fichier ne comporte plus de données controversées comme la nationalité, la langue parlée à la maison ou l'absentéisme. Il détient quand même les résultats et les « besoins éducatifs particuliers » d'un enfant tout au long de sa scolarité sans qu'un parent ne

puisse s'opposer à la collecte d'informations.

La France a déjà été sommée en avril de répondre par écrit aux questions du comité. Pêle-mêle, celui-ci se demandait à quoi servait ce « *stockage au niveau national de données nominatives* », pourquoi le droit d'opposition ne pouvait pas s'exercer et quelles conséquences entraînerait « *le refus des parents de fournir les informations requises sur leurs enfants* ». Enfin il lui demandait de « *préciser les différentes banques de données dans lesquelles les informations personnelles sur les enfants sont collectées, stockées et/ou conservées* ». La France n'a pas répondu à cette dernière question...

G.K.W. VanDenParaboum

1-retraitbaseeleves.wordpress.com/refuzniks/
2-
www.mediapart.fr/journal/france/250509/base-
eleves-un-fichier-devant-les-nations-unies

Association loi 1901 « Le Piaf »

3 rue d'Orchamp
75018 Paris - France

contact@le-piaf.org

www.le-piaf.org

Directeur de la publication

du numéro 33 : Jean-Marc Jacob

Comité de rédaction : Alex D., Benj,

Bo.F., Cluc, Gaël Mahé,

JMJ, Katerina Bauhaus, M. Solal,

M. Guillaume, Oliver Carmine,

Patrick, Pierre Fouilhoux,

Robert Moisneau.

ISSN : 1957-0031

©opyleft

La diffusion de ce journal est régie par une licence Creative Commons.

Vous êtes libres de reproduire, distribuer et communiquer cette

création dans les conditions suivantes :

Citer les auteurs # Ne pas utiliser à des

fins commerciales # Utiliser cette même

licence (chacune de ces conditions peut

être levée avec notre autorisation).

[http://www.creativecommons.org/](http://www.creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/)

[licenses/by-nc-sa/2.0/](http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/)

Maquette réalisée sous logiciel libre Scribus

Dessins bidouillés sous logiciel libre Gimp



L'écologie progresse, l'extrême-droite se recycle

Dieudonné ? Quel dieu aurait voulu donner pareille chose à la Terre ?

L'ex-humoriste qui ne fait plus rire que ses alter-égaux racistes et antisémites s'est encore présenté aux élections... et le résultat est là : non pas son score, 1,3 %, mais un « buzz » nauséabond, une affiche électorale et des tracts qui ramènent 70 ans en arrière, un vocabulaire qui rappelle le « *Protocole des sages de Sion* »¹ et le scandale partout où passe ce triste sire. Scandale et violence orchestrés par ses sbires (gros bras et excités du Front National Jeunesse - FNJ - ou assimilés) qui chargent tout opposant². Des blessés, des interpellations ; la police, ô surprise, embarque ceux qui s'opposent et non les petits soldats d'extrême droite.

Mais qui est ce Dieudonné qui voudrait capter la révolte actuelle au profit de l'extrême-droite et qui trouve-t-on sur sa liste et autour de sa liste ?

Dieudonné est un ami personnel de Le Pen. Le chef du Front National est même le parrain de la dernière fille de Dieudonné.

En janvier, Dieudonné invitait Robert Faurisson sur scène : cet homme prétend que le génocide des juifs commis par les nazis pendant la Seconde Guerre mondiale est une exagération ou un mensonge. Anti-sioniste ou anti-sémite ?

Sur la liste « antisioniste » on trouvait des personnalités d'extrême-droite, racistes :

-Alain Soral (n°2) : il y a quelques mois cet homme était le conseiller de Le Pen et membre du Comité central du Front National.



-Ahmed Moualek (n° 7) : le 8 mai 2009 il déclare pour présenter la liste : « *Mon combat est d'appeler tous les Français qui aiment la France. Pour ceux qui n'aiment pas la France, la porte de sortie, c'est là-bas.* »

-Cyrille Rey-Coquais (n°13) : candidat aux municipales de 2008 sur la liste Front National dans le 1er arrondissement de Paris.

-Emmanuelle Grilli (n°14) : issue de *Renouveau français*, nationaliste et catholique, elle prône la défense de l'identité nationale, contre le « métissage »... (c'est sûrement ce qui a séduit Dieudonné). Les militants de ce groupe ont agressé les passants d'origine étrangère, attaqué un Kebab et fait des saluts nazi en sortant d'un concert à Paris, le 9 mai 2009.

-Mickaël Guérin (n°21) : ex-secrétaire du FNJ de la région Rhône-Alpes. A l'époque, ses

militants ont tabassé Amaël et Rachid parce qu'arabes, lors du passage de la caravane électorale de Le Pen à Thizy (69).

Alors ? Anti-sioniste ou anti-sémite ?

Malgré la caution morale apportée par le terroriste Carlos depuis sa prison, Dieudonné n'a pas fait le plein des voix... Mais n'oublions pas que Le Pen a commencé à moins de 1 % à la présidentielle de 1974.

Le lobby judéo-maçonnique dyonisien

1. Document écrit à la fin du XIXe siècle à Paris par un faussaire antisémite russe, informateur de la police politique tsariste, Mathieu Golovinski. Le texte voulait faire croire qu'il existait un programme mis au point par un conseil de sages juifs afin d'anéantir la Chrétienté et de dominer le monde.

2. Voir la vidéo : http://www.agoravox.tv/article.php3?id_article=22891



(suite de l'édito de la page 1)

Le Parti Socialiste, seule opposition largement présente au parlement, ne se donne pas la peine ni les moyens de relayer les mouvements sociaux... quand il ne les ignore pas complètement. Peut-être par peur de s'engager pour le jour où il reviendrait au pouvoir : la réforme du statut des enseignants-chercheurs qui a mis l'université dans la rue en 2009 était un projet de... Jack Lang, en 2002 !

Quand la rue parle de grève dure, de radicalisation, voire de grève générale... les confédérations syndicales mettent des semaines à se réunir pour traduire ces aspirations en « *temps forts* »

complètement déconnectés de la réalité des luttes sur le terrain (lesquelles ne reçoivent pas toujours l'aide des confédérations). Nos « grandes confédérations » sont parvenues, après les mobilisations records de ces derniers mois, à appeler à une « *journée d'action* » sans mot d'ordre et sans appel à la grève le 26 mai, avant la « *grande journée de mobilisation* » suivante... un samedi. A croire qu'elle font tout pour éviter un mouvement. A force de fréquenter les institutions plus que le monde du travail, leurs responsables partagent-ils la pensée et les intérêts de ceux qu'ils sont censés combattre ? Dans cette France-là, « *tout devient possible* ».

Le Piaf

Guérilla potagère

Depuis quelques temps un nouveau type d'activisme sévit dans les zones urbaines. Armés de petites boules de terres contenant des graines germées de luzerne, de graminées... les dangereux guérilleros sèment à tout vent leurs balles biologiques dans les interstices des murs, des trottoirs, des rues, des ronds points faisant ainsi reculer les zones de béton. D'autres osent planter des graines potagères de fleurs ou d'arbustes dans les espaces publics.

Les graines sont bien sur des semences illégales, c'est à dire non inscrites au Catalogue officiel des espèces et variétés de blé tendre. Ces guérilleros entendent ainsi lutter contre la confiscation ou la privatisation du vivant par les entreprises multinationales au détriment des plus pauvres.

Créer des espaces potagers libres, développer les espaces verts générateurs d'oxygène et de biodiversité, éveiller les sens dans ces univers bitumés, voilà une

forme de lutte poétique pour les univers urbains de demain.

Cathy Ré

Pour aller plus loin :
www.semonslabiodiversite.org,
jardinpotagerurbain.wordpress.com,
senshumus.wordpress.com

Pour se procurer des graines reproductibles :
www.kokopelli.asso.fr, www.biaugerme.com,
www.fermedesaintemarthe.com

Justice : un point pour la Cimade et le Dal

Deux décisions judiciaires ont été prononcées ce mois-ci en faveur d'associations militantes.

L'association Cimade, qui a le monopole de l'aide juridique dans les centres de rétention, a obtenu gain de cause dans sa plainte contre le gouvernement. Eric Besson, faisant suite à Brice Hortefeux au ministère de l'Immigration, avait lancé un appel d'offre sur cette aide juridique en découpant le territoire en huit

grandes zones géographiques. Sans protester sur la perte de son monopole, la Cimade avait porté plainte contre la validité juridique de cet appel d'offre. Le Conseil d'Etat lui donne raison en insistant sur l'obligation, pour les associations jouant ce rôle, d'avoir des garanties d'indépendance et de compétences... Les contrats faisant suite à l'appel d'offre sont annulés et le ministre a dû ravalé son amour-propre en signant une prolongation de trois mois à la Cimade.

En novembre dernier, l'association

Droit au Logement (Dal) avait été condamnée à 12 000€ d'amende pour « *abandon d'objets embarrassants sans nécessité sur la voie publique* ». Le Dal avait installé 374 familles mal-logés dans des tentes, rue de la Banque à Paris, en 2007. La cour d'appel a annulé l'amende et ordonné la restitution des tentes et matériel de couchage saisis par la police. La cour d'appel reconnaît à cette occasion « *l'état de nécessité* » au sens du code pénal pour les mal-logés.

G.K.W. VanDenParaboum



LE PIAF N°33 - JUIN 2009



[AGENDA]

Projection/débat « Chomsky et Compagnie »

« Pour en finir avec la fabrique de l'impuissance », un film d'Olivier Azam et Daniel Mermet.

Judi 18 juin, à 19h30, au Café associatif « La Commune » 3 Rue d'Aligre Paris 12e .

Débat animé par Marie-Anne Boutoleau et Olivier Vilain (Acrimed).

www.acrimed.org/article1667.html

« Médias et mobilisations sociales »

Débat organisé par Attac Paris 14, avec Acrimed.

Mercredi 24 juin, à 19h 30, salle du Moulin-des-Lapins, 12, rue Moulin-des-Lapins, Paris 14e.

www.acrimed.org

Débat sur l'Appel des appels

avec Valérie de Saint-Do, directrice-adjointe de Cassandre/Horschamp et Daniel Le Scornet.

25 juin 2009 de 18h30 (4, boulevard Trudaine) à L'ESC de Clermont-Ferrand
amistempsdescerises@yahoo.fr - 04 73 92 13 45.

D'encre et de sang

Recherche artistique sur la résonance de la guerre civile espagnole.

Du jeudi 25 au dimanche 28 juin, théâtre de l'épée de bois, Cartoucherie, 75012 Paris.

www.epeedebois.com

« Face à l'interconnexion des crises à l'échelle mondiale, quelles alternatives ? »

Pour sa première université d'été, le CADTM organise un colloque.

Du vendredi 3 au dimanche 5 juillet, à Wépion, en Belgique.

www.cadtm.org

13e édition du festival de cinéma Resistances

Quatre thématiques seront à l'honneur : murs et frontières ; art, pouvoir et contestation ; sciences sans conscience ; « Bonheur intérieur brut » contre PIB.

Du vendredi 3 au samedi 11 juillet, à L'Estive, 20, avenue du Général de Gaulle, à Foix (09).

www.ariège09.fr/2009/06/festival-resistances/

La Belle Rouge 2009 !

Le festival d'été de la compagnie Jolie Môme par la compagnie Jolie Môme et ses invités :

Du 24 au 26 juillet 2009, à Saint-Amant-Roche-Savine (63).

www.cie-joliemome.org

Pour les Parisiens, letohubohu.free.fr agenda des alternatives et des résistances et demosphere.eu agenda militant de la région parisienne



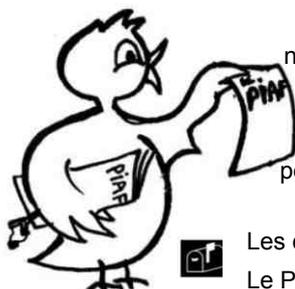
[Bulletin d'Abonnement]

Le Piaf est un journal participatif à contenu gratuit, sous format électronique et surtout papier pour que le plus grand nombre de personnes puissent y avoir accès, pour le lire et le partager.

Vous pouvez l'imprimer à partir du site www.le-piaf.org

Si vous souhaitez devenir diffuseur du Piaf, nous vous proposons aussi de vous en envoyer un grand nombre à prix coûtant.

Nous cherchons aussi des lieux de dépôt pour indiquer à nos lecteurs où trouver des Piaf.



Les chèques sont à adresser à l'ordre de : Le Piaf
Le Piaf - 3 rue d'Orchampt - 75018 Paris - France

JE SOUHAITE :

1 ABONNEMENT ANNUEL INDIVIDUEL = 12 €

RECEVOIR PLUSIEURS EXEMPLAIRES D'1 NUMÉRO

30 EX = 4,60 € 100 EX = 9 €

PROPOSER UN LIEU DE DÉPÔT

ADHÉRER À L'ASSOCIATION LE PIAF = 15 € (OU + SI AFFINITÉS)

FAIRE UN DON

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

EMAIL